

3 étapes pour réussir votre parcours d'orientation

1 Orienter votre carte avec une boussole ?

Pour orienter la carte avec une boussole, vous devez mettre les flèches du Nord de la carte parallèles à la flèche du Nord de la boussole.



Flèche du Nord de la carte

Flèche du Nord de la boussole

2 Comment choisir votre itinéraire lorsque la borne est en dehors du chemin ?

Pour trouver une borne en dehors du réseau de chemin, vous devez effectuer un itinéraire (le plus possible sur des lignes directrices) jusqu'à un point proche de votre borne (point d'attaque). De cet endroit, vous faites une visée sommaire qui va du point où vous êtes à l'endroit où vous souhaitez aller. Pour éviter de vous déplacer trop longtemps, choisissez une ligne d'arrêt.

Définitions

Point d'attaque : élément ponctuel qui se situe à proximité et facilement visible d'une ligne directrice. Il doit être le plus proche possible du poste recherché pour permettre un départ de la ligne directrice vers ce poste.

Visée sommaire : permet d'aller en ligne droite sans utiliser de ligne directrice. Il faut orienter sa carte et suivre un axe imaginaire qui part du point où l'on est et va au point que l'on recherche.

Ligne d'arrêt : élément linéaire qui se situe après le poste et qui indique qu'on est allé trop loin. Il faut alors se resituer par rapport à un point proche de cette ligne et trouver un nouveau point d'attaque.

3 Illustrations

Itinéraire du départ à la borne 1.



Ligne d'arrêt
Chemin

Point d'attaque
Junction chemin-sentiers

Axe imaginaire

Du point d'attaque, orientez votre carte et suivez un axe imaginaire qui part du point où vous êtes et va au point que vous recherchez. Si vous dépassez la borne 1, vous vous retrouverez sur un chemin (ligne d'arrêt).

Resituez-vous et recommencez l'opération.

1 2 3 À vous de jouer !!!

Où se procurer les parcours ?

Ardenne Métropole - Communauté
d'Agglomération
49 avenue Léon Bourgeois
08000 Charleville-Mézières
03 24 57 83 00

Téléchargeables sur : www.ardenne-metropole.fr

PRATIC'



Défiiez-vous !

Facile 2



Parcours d'Orientation

Base de loisirs du Bannet

Départ depuis l'espace Aire de pique-nique

CAP
ORIENTATION
www.cap-orientation.com

ARDENNE
METROPOLE

Parcours : niveau facile

Distance : 2,840 km

Temps estimé : + 1h

Echelle 1/6000

1 cm sur la carte représente
60 m sur le terrain

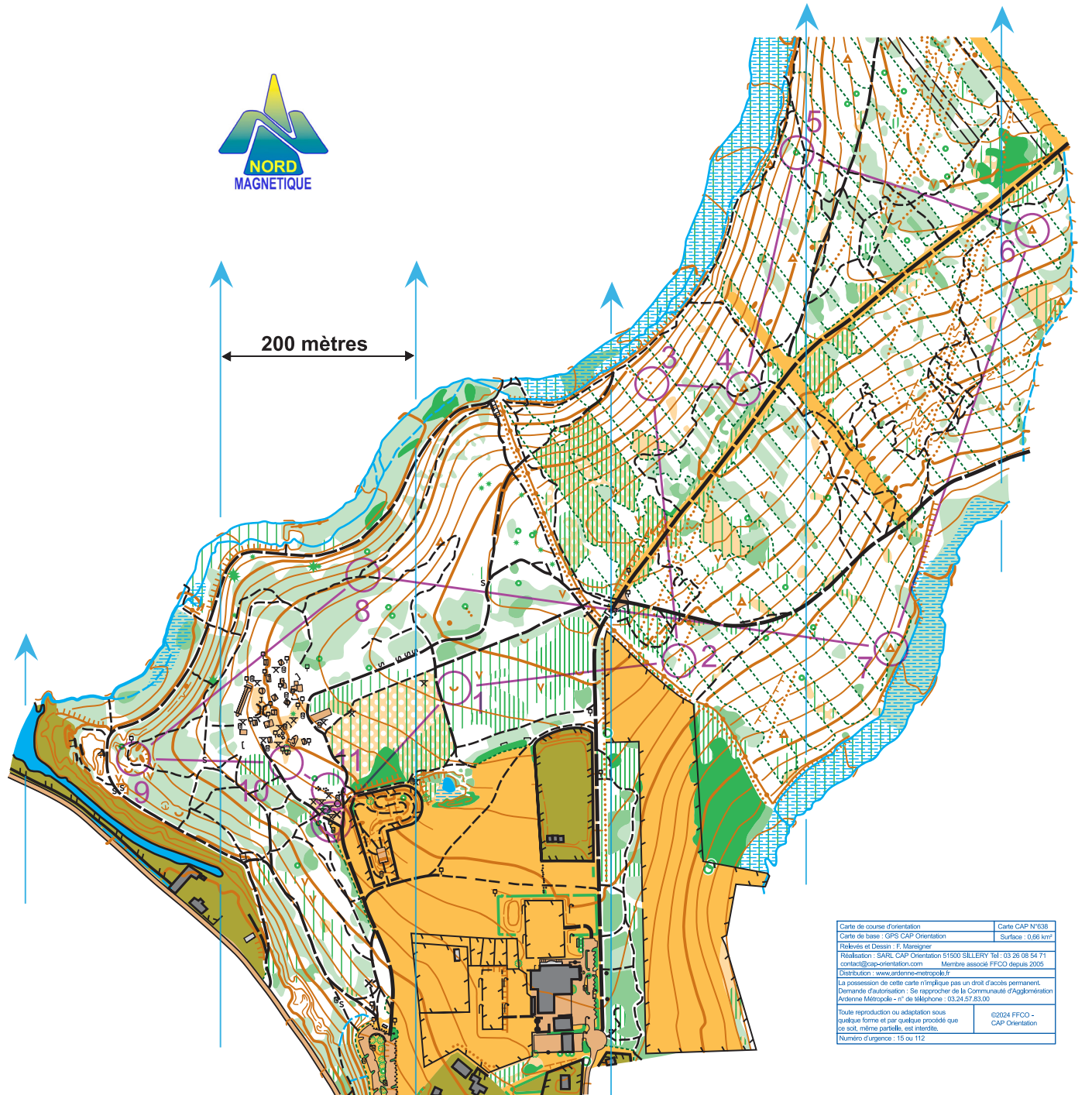
Equidistance 2,5 m
la différence d'altitude entre deux
courbes de niveau est de 2,5 m



200 mètres

LEGENDE		SPECIFIQUE
Route - Chemin carrossable		
Chemin - Sentier		
Sentier peu visible - Layon		
Ligne électrique - Falaise		
Closure (franchissable ; infranchissable)		
Paroi (franchissable ; infranchissable)		
Rocher - Etang/Mare		
Marais peu visible - Ruisseau franchissable		
Ruisseau intermittent - Marais linéaire		
Courbes de niveau		
Sens de la pente		
Maitresse - Normale - Intermédiaire		
Butte - Butte allongée		
Abrupt de terre - Petit abrupt de terre		
Levée de terre - Petite levée de terre		
Trou - Cuvette		
Charbonnière		
Fossé - Objet particulier dû à l'homme		
Bâtiment (franchissable ; infranchissable)		
Pont - Escalier		
Banc - Table - Poubelle		
Parcours de santé - Jeu - Lampadaire		
Panneau - Panneau botanique - Fleurs		
Résineux (petit, grand) - Barrière		
Arbre remarquable (petit, grand) - Feuilles		
Limite précise de végétation - Haie		
Zone pavée - Zone interdite		
Pebouse		
Friche, déboisé - Friche, arbres dispersés		
Forêt : Course facile - Course ralentie		
Forêt : Course difficile - Végét. impenétrable		
Végétation : Course ralentie - Course difficile		
Forêt, POSSIBILITE DE COURSE		
Visibilité réduite	100%	70%
Bonne visibilité	50%	30%
	0%	0%

1	59
cuvette	
2	60
extrémité fossé	
3	52
extrémité fossé	
4	53
charbonnière	
5	65
arbre remarquable	
6	62
charbonnière	
7	61
charbonnière	
8	44
jonction sentiers	
9	58
cuvette	
10	36
angle de végétation	
11	40
pierres	



Carte de course d'orientation	Carte CAP N°638
Carte de base : GPS CAP Orientation	Surface : 0,66 km ²
Relevés et Dessin : F. Mareignier	
Realisation : SARL CAP Orientation 51600 GILLERY Tel. 03 38 68 54 71 contact@cap-orientation.com Membre associé FFCCO depuis 2005	
Distribution : www.ardenne-metropole.fr	
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Demande d'autorisation : Se rapprocher de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole - n° de téléphone : 03.24.57.83.00	
Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.	©2024 FFCCO - CAP Orientation
Numéro d'urgence : 15 ou 112	